

O.M.S.

Office Municipal des Sports



Tourcoing

Office Municipal des Sports
Centre Municipal Isabelle Villez
30 avenue Millet
59200 TOURCOING

Tél. : 03 59 63 40 41

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR DU 17 SEPTEMBRE 2020

PRESENTS : ACHIBA SALIM, BOUCKSON SYLVIE, ALCARAZ GERARD, BECUE BRIGITTE, BRUNNEVALLE JEAN PIERRE, DEKEUKELAERE STEPHANE, DELMOTTE ROBERT, GHILMANOU LEILA, LEROY DOMINIQUE, MAROUFI AISSA, MARRANT MARIE-PAULE, MEERSSEMAN JOCELYNE, RONDELAERE DOMINIQUE, SECQ PIERRE, VANDEPEUTTE ROGER,

EXCUSES : AOUICHE CAMILLE, CAPELLE WILLIAM, COTTEL ISABELLE, DEBATTE JEAN-PIERRE, DEBUCQUOY THIERRY, DELCOUR NICOLE, DESMULLIEZ GEORGES, FERAILLE TANGUY, PEELMAN PATRICK, PLANTEFEVE GAETAN,

ORDRE DU JOUR :

- Présentation de « EDO SPORT ANIMATION »
- Point sur les différentes Commissions :

PRESENTATION DE « EDO SPORT ANIMATION »

Cet organisme de formation propose une formation d'éducateur sportif en apprentissage sur Tourcoing.

Les critères : Favoriser l'intégration dans le marché du travail, monter en compétence de l'encadrement dans nos associations sportives, une formation qualifiante et diplômante de niveau du Ministère des sports, un statut d'apprenti, avec le versement d'un salaire, un diplôme permettant de travailler avec tous types de publics dans le champ de la découverte de l'animation sportive. Un dossier a été remis lors de la réunion pour plus d'explication.

POINT SUR LES DIFFERENTS COMMISSIONS

- **Commission visite Ecoles de sport, Salles et terrains et Ethique sportive**

Les membres du Bureau demandent quelques explications sur les travaux à venir pour le Complexe Léo Lagrange et de ce fait les conséquences pour les clubs.

Mr. ACHIBA précise que les travaux commenceront vers avril 2022 pour une période de 2 ans avec une réouverture pour octobre 2024.

Les différents clubs seront interpellés prochainement pour les délocalisations durant les travaux, cela leur permettra d'émettre leurs différents souhaits.

Une réunion de présentation du plan après travaux a eu lieu le 3 septembre 2020 avec l'équipe architecturale et les différents clubs pour une présentation générale.

Mme GHILMANOU Leïla, Présidente de la Commission salles et terrains, rappelle qu'une demande avait été faite pour une participation de la Commission aux réunions afin qu'elle puisse être force de proposition quant à l'aide pour les clubs. Lors des précédentes délocalisations il a été constaté une défaillance du Pôle Sport à ce sujet.

Mr. Achiba note de prévenir la Commission pour la prochaine réunion.

Il suggère aussi qu'il serait intéressant de rénover la salle Wattel qui a brûlé, ceci devrait entraîner un coût de travaux assez conséquent qui est encore à l'étude.

- **Commission Animation**

La date de l'Assemblée Générale est fixée au 20 novembre 2020. La salle Louati est souhaitée et disponible.

Suite à la demande de Mr. MAZARI Nafa, le stationnement sur les parkings de l'Ecole Maurice Bonnot a été validé.

Pour les animations entre les comptes rendus rapportés par les Présidents de Commission, plusieurs pistes sont évoquées, dans le respect de la réglementation sanitaire.

EGRT : divers ateliers (ballon, ruban,...)

UST Danse

Tennis de table, et éventuellement Katas d'Arts Martiaux

De plus, une animation musicale : La Commission propose de reconduire le prestataire de l'an dernier, Mme COTTEL s'était proposée de le recontacter pour connaître ses disponibilités et obtenir un devis

Mr. ACHIBA souhaiterait face aux impératifs COVID 19 qu'il n'y ait pas de « Pot de l'Amitié ». Différents membres de la Commission ne sont pas favorables à cette décision et désirent attendre avant de prendre cette ultime décision.

Podiums : L'arrêt des compétitions sportives rend inenvisageable la remise de récompenses.

La commission propose d'orienter les podiums vers le bénévolat sportif. Il s'agirait de récompenser les bénévoles, « les petites mains » qui permettent la mise en place des compétitions et au club d'exister.

Mme COTTEL contactera la Maison des Associations pour construire un document sur la trame du formulaire pour le « Plus du Bénévolat ». Prochaine réunion pour sélectionner les candidats proposés vers le 22 octobre.

Déroulé de l'AG :

17h30 Emargement et vote (animation musicale)

18h30 Ouverture de l'AG par le Président de l'OMS (Mr. ACHIBA)

Hommage aux dirigeants décédés : Mr. FAUQUENOI, Mr. BENOUIWT

Rapport des commissions, (4' max) - Animation sportives ou jingle en alternance des rapports de commission

Allocution du Maire (Mme BECUE)

Proclamation des résultats du vote

Remise des podiums – Proposition d'un super podium

Clôture par le Président de l'OMS

Souhait d'un visuel comme l'année dernière pour les réseaux sociaux.

Proposition de remercier Mme Brigitte LEMAN, et Mr. Pierre DRUON de leur action au sein de l'Office Municipal des Sports du fait de leur futur départ en retraite.

Mr. ACHIBA demande le prévisionnel financier du coût de l'AG (trophées, animation musicale, cocktail...)

- **Commission Finances**

1) Dossiers de subvention de fonctionnement

A ce jour, 47 dossiers sont rendus sur nos 60 clubs sportifs

Remerciements à Brigitte et Sylvie pour le traitement de ces pièces et aux membres de la Commission des Finances de leur complément d'attention.

Quatre nouveaux dossiers nous sont parvenus et doivent être traités.

Des relances pour retard ou pièces manquantes ont été faites aux correspondants des clubs. La première fin juillet 2020, la seconde le 3 septembre 2020. Il a été convenu d'apporter un troisième rappel dans les jours suivants qui concernerait le Club Les Audax et Tourcoing Sport Aventure ; à noter également le non-paiement de la cotisation d'entrée de ces deux formations sportives. Passé ce délai, le futur Comité Directeur prendrait la décision quant à la présence de ces clubs au sein de notre OMS.

Certaines associations ne souhaitent pas de subvention à l'exercice 2019 et il en est de même pour le budget 2020 à savoir : l'Inter Club Volley, l'ASPF Bourgogne Badminton, la Cie Arc St Sébastien, Aïto Self Défense et la Pelote Basque.

2) Subventions municipales

Nous avons bien noté l'annonce de notre Adjoint concernant le budget total de l'OMS 2020 qui serait identique à celui de l'exercice antérieur. Une délibération courant octobre confirmera les sommes accordées à chaque club compte tenu de l'avance déjà versée. Nous ne sommes pas en mesure pour le moment de préciser la date exacte des versements. Une réflexion doit pourtant être portée sur l'exercice 2021 ; en effet certains budgets sportifs ont pour référence de calcul la saison antérieure. L'exercice municipal 2020 a comme indicateur la saison 2018-2019 qui a été menée à son terme. Le budget 2021 (référence saison sportive 2019-2020) n'aura pas rempli ces conditions suite au Covid. Il a été sensiblement réduit au minimum du tiers.

Certes les dépenses des clubs ont été réduites : frais d'arbitrage, de déplacement.. mais les recettes n'ont pas été à la hauteur souhaitée (tournois, manifestations internes..)

Cette particularité doit être présente et portée à notre attention.

Mme GHILMANOU Leïla (Commission Salles et Terrains) fait remarquer que les clubs ont dû payer leurs professeurs jusqu'à la fin de la saison. (discussion par réunion visioconférence)

Mr. ACHIBA ne souhaite pas qu'il y ait des incidences négatives pour les clubs : les modes de calcul sur les kms, le manque d'arbitrage...Sont à revoir les sommes versées l'année précédente, pour figer la saison en cours.

Les contrats d'objectifs ont été renouvelés. Ils sont fixés pour 3 ans, une question est posée pour la saison 2019/2020 non terminée. Mr. ACHIBA fait la remarque que la Ville n'est pas là pour faire des économies.

Il signale que 18 clubs, sont en attente d'entrée à l'OMS, toutefois Mme GHILMANOU rappelle qu'il faut respecter les critères de l'OMS pour leurs inscriptions, et être intransigeant sur le respect des statuts, comme, pas de clubs privés à l'OMS. Une étude pourrait être faite en complément sur ces statuts qui n'ont pas évolués depuis leur institution.

Mr. VANDEPEUTTE souligne qu'un Club comme GINKO Sport perçoit une subvention en contrat d'objectif de 6 000€ sur le Budget de l'Adjoint aux sports, alors que ce club n'a pas été accepté à l'OMS.

Mr. ACHIBA souligne qu'en dehors de ses fonctions d'Adjoint aux Sports, il peut accorder sur un terrain politique des subventions.

Il faudrait revoir ce débat lors d'une prochaine réunion, afin d'étudier si possible des donations supplémentaires, pour faire entrer d'autres clubs. Mr. VANDEPEUTTE rappelle quand même le respect des critères OMS et s'étonne de la demande politique de revoir les statuts de l'OMS.

Décision à prendre en Comité Directeur :

Deux clubs : Tourcoing Sport aventure et AUDAX, ne répondent pas aux différents mails de rappel qui leur sont adressés. Ils n'ont pas réglé la cotisation OMS. La question se pose de les radier de l'OMS.

Mr ACHIBA souligne que le Comité Directeur est souverain sur cette décision, la décision peut être prise dès aujourd'hui. S'il n'y a pas de dossier, il n'y a pas de subvention.

Les Clubs qui ne demandent pas de subvention, doivent quand même déposer un dossier.

Il faut refaire un courrier en recommandé leur demandant de se mettre à jour, en conformité avec les statuts de l'OMS.

La décision d'exclusion sera prise lors du prochain Comité Directeur.

- Commission Niveau national et Ecoles de sport

Demande de faire parvenir aux clubs par mail la fiche comportant le détail de la subvention de fonctionnement.

- Commission Communication

Demande Technique de Mr. Robert DELMOTTE : Un fonds financier pour lancer le site Internet. Il y aura un abonnement mensuel à payer.

En ce qui concerne le choix de l'hébergeur, une réunion sera à programmer avec le Service Communication de la Ville, afin de voir les responsabilités de chacun. Une réunion avec Mme DEBOSERE serait à prévoir avant le 29 octobre prochain, date de la Commission Communication de l'OMS.